

**IUT DE SAINT-DENIS**

Place du 8 mai 1945  
93206 Saint-Denis Cedex  
Tel : 01 49 40 61 00

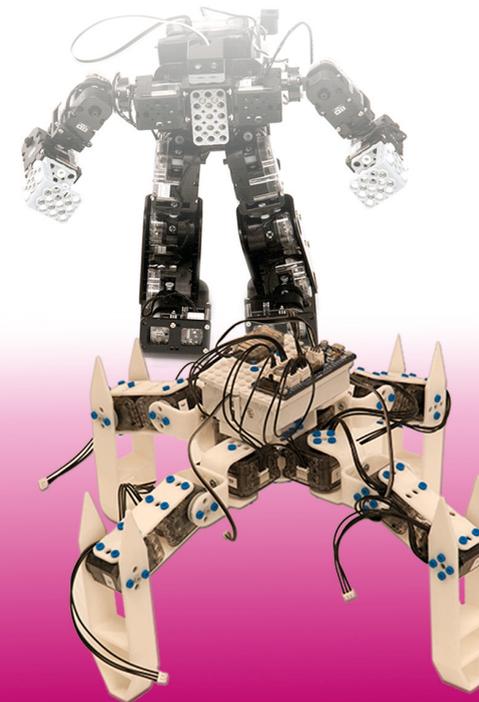


UNIVERSITÉ PARIS 13

**Département GMP**

**Licence Professionnelle**  
**Métiers de l'Industrie : Mécanique**  
**Conception Réalisation**  
**de Systèmes Mécatroniques**  
(LP MI-M-CRSM)

**Formation diplômante niveau Bac + 3**



**Mécanique : Conception Réalisation de Systèmes Mécatroniques**

**Contact :**

**Secrétariat pédagogique**  
Tel : 01 49 40 61 63  
gmpadm.iutsd@univ-paris13.fr

**Métro** : ligne 13 station "Saint-Denis Basilique"  
suivre place du 8 mai  
**Autobus** : ligne 154 arrêt "Marché de Saint-Denis"  
**RER** : ligne D gare de Saint-Denis  
puis tramway station "Marché de Saint-Denis"  
**SNCF** : gare de Saint-Denis  
puis tramway station "Marché de Saint-Denis"  
**Tramway** : T1 ou T5 station "Marché de Saint-Denis"



Conception : Didier Sallot, service communication IUT de Saint-Denis - octobre 2018



USPC  
Université Sorbonne  
Paris Cité  
CAMPUS CONDORCET  
Paris-Aubervilliers

<https://iutsd.univ-paris13.fr>

## Objectifs de la formation

- Le parcours Conception Réalisation de Systèmes Mécatroniques (CRSM) de la Licence Métiers de l'industrie : Mécanique, est un concept innovant basé sur une conception mécatronique intégrée et collaborative des systèmes mécatronique et s'inscrit dans un contexte économique favorable à fort potentiel de développement industriel. Conçue dans un objectif d'insertion professionnelle, elle permettra de former des cadres intermédiaires en mécatronique qui devront, dans l'esprit de « conception intégrée de systèmes complexes » de la mécatronique collaborative, développer des produits à forte valeur ajoutée technologique, écologique et économique dans un contexte d'internet des objets. Cette licence (à dénomination nationale) doit permettre d'ouvrir à des disciplines complémentaires ou transversales et de former :
  - des responsables techniques capables de gérer des produits, processus et projets industriels et de conduire des équipes grâce à une pédagogie appliquée et une approche « terrain » des situations.
  - des intégrateurs de systèmes pluri techniques et hybrides (mécanique, automatisme, capteurs, actionneurs).
  - des concepteurs de systèmes complexes et communicants (programmation, supervision, réseaux industriels).

## Conditions d'admission

- Titulaires d'un diplôme national sanctionnant 2 années d'enseignement supérieur validées (L2, DUT, BTS, ...).
- Titulaires d'un diplôme ou titre de niveau III homologué par l'État ou reconnu par une réglementation nationale.
- Validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (D85 906 / 23.08.1985).

Dans tous les cas, le cursus antérieur doit être compatible avec celui de la licence professionnelle.

## Profil demandé à l'entrée en formation

- Motivation, créativité, curiosité - Esprit de logique, d'analyse et de synthèse
- Initiative et autonomie - Existence d'un projet professionnel

## Caractéristiques principales de la formation

- Approfondissement des connaissances et élargissement des compétences dans le secteur de la Conception Réalisation de Systèmes Mécatroniques.
- Amélioration de la connaissance de l'entreprise.
- Développement des compétences en termes de savoir-faire technologiques, savoir-faire généraux, aptitudes comportementales.
- Apprentissage de la mise en œuvre de ces compétences.
- Maîtrise et utilisation de l'expression écrite et orale d'une langue étrangère ainsi que des outils informatiques.

Télécharger le dossier en cliquant sur le lien suivant : <https://adiut1.iut-candidatures.fr/WebCielI2/Candidature/indexCandidature.jsp>

## Diplôme

- L'étudiant ayant satisfait aux modalités d'évaluation des connaissances et des aptitudes obtient la licence professionnelle portant mention de l'option professionnalisante choisie.
- La licence professionnelle est un diplôme homologué au niveau II (a8 L71 577 / 16.07.1971).
- Le grade de licence est conféré aux titulaires d'une licence professionnelle.

## Cursus pédagogique

- Formation semestrialisée organisée en 3 unités d'enseignements (UE) découpées en Cours, Travaux Dirigés et Travaux Pratiques.

UE0	<b>HARMONISATION-ADAPTATION LOCALE (70h)</b> Mécanique statique, Modélisation et simulation dynamique des mécanismes CAO base, Système électrotechniques, Algorithmique, Programmation informatique
UE1	<b>MANAGEMENT ET COMMUNICATION (80h)</b> Economie et gestion d'entreprise, Gestion de projet industriel Méthode et outils de communication, Anglais
UE2	<b>OUTILS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES (100h)</b> Informatique et Réseaux, Mathématiques Appliquées, Mécanique des systèmes Matériaux et Procédés, Analyse des systèmes mécatroniques
UE3	<b>CONCEPTION RÉALISATION DES SYSTÈMES MECATRONIQUES (200h)</b> Commande des systèmes mécatroniques, Capteurs – Vision, Systèmes Robotisés, Technologies et Conceptions mécatroniques intégrée

Complétée par 2 UE orientées vers des activités de synthèse et de transfert technologique. Ces 2 UE donnent chacune lieu à rédaction d'un rapport écrit et d'une soutenance orale devant une commission idoine.

UE4	<b>PROJET DE SYNTHÈSE (145h)</b> Dans cette UE l'objectif est de mener à bien un travail complet en favorisant le travail de groupe. Le thème abordé peut être proposé par l'équipe pédagogique ou l'entreprise. Ce peut être la phase préparatoire de l'UE5.
UE5	<b>PERIODE EN ENTREPRISE</b> Cette partie essentielle de la formation est assurée dans l'entreprise au travers des missions et des responsabilités confiées à l'étudiant. Partenaire de la formation, l'entreprise a la responsabilité de permettre au candidat de déployer ses talents personnels.

## Contrôle des connaissances et des aptitudes

Le contrôle des connaissances et des aptitudes donne lieu à l'attribution de notes exprimées sur 20 et coefficientées suivant les textes réglementaires (A 17.11.1999 / JO du 24.11.1999)

- La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10 à l'ensemble des UE (UE0 à UE5).
- et une moyenne supérieure ou égale à 10 aux 2 UE de synthèse (UE4 et UE5).
- En cas de non obtention de la licence :
  - Toute UE dans laquelle la moyenne de 10 est atteinte est capitalisable.
  - Le résultat de toute UE non capitalisée peut être conservé sur demande de l'étudiant s'il a obtenu au moins une moyenne égale ou supérieure à 8.